

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	Pro Shine Protectant		
<b>Autres moyens d'identification</b>			
<b>Synonymes</b>	800002263		
<b>Utilisation recommandée</b>	Soin de pneu		
<b>Restrictions conseillées</b>	Aucun à notre connaissance		
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>			
<b>Fabricant</b>			
<b>Nom de la société</b>	ITW Permatex Canada		
<b>Adresse</b>	35 Brownridge Road, Unit 1 Halton Hills, Le L7G 0C6 Canada		
<b>Téléphone</b>	Téléphone:	1-905-693-8900	
<b>Courriel</b>	Pas disponible.		
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Urgence :	1-877-504-9352	
<b>Fournisseur</b>	Pas disponible.		

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.
<b>Dangers pour la santé</b>	Non classé.
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.
<b>Éléments d'étiquetage</b>	
<b>Symbole de danger</b>	Aucune.
<b>Mention d'avertissement</b>	Aucune.
<b>Mention de danger</b>	Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
<b>Intervention</b>	Se laver les mains après la manipulation de ce produit.
<b>Stockage</b>	Stocker dans un endroit bien ventilé.
<b>Élimination</b>	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
<b>Autres dangers</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Ce produit n'est pas assujettie à la Loi sur les produits dangereux, PARTIE II (Produits dangereux) comme indiqué au alinéa 12 (j); ANNEXE 1(Non-application de la partie II).  Exempt - Consumer product

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Mélanges

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole)		64742-96-7	60 - 100
Siloxanes et silicones, diméthyl-		63148-62-9	7 - 13
Octaméthylcyclotétrasiloxane		556-67-2	0.1 - 1

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

**Remarques sur la composition** Ce produit est réglementé selon les critères du RPCCC (produits chimiques et contenants Regulations, 2001). S'appliquent pas aux exigences du SIMDUT.

---

## 4. Premiers soins

---

<b>Inhalation</b>	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
<b>Peau</b>	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
<b>Yeux</b>	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Les symptômes peuvent inclure des maux d'estomac, de nausées ou de vomissements. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	Les symptômes peuvent être différés. Symptômes de patient de festin.
<b>Informations générales</b>	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales. Tenir hors de la portée des enfants.

---

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

---

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Mousse. Produit chimique sec, CO <sub>2</sub> , pulvérisateur d'eau ou mousse ordinaire. Agents chimiques secs.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Combustible. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

---

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	<p>Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque.</p> <p>Déversement accidentel important : Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.</p> <p>Déversement accidentel peu important : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine) Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.</p> <p>Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13. Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur.</p>
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

## 7. Manutention et stockage

<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Évitez le contact prolongé ou répétitif avec la peau. Éviter l'exposition prolongée. Se laver soigneusement après la manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Tenir le récipient bien fermé. Éviter d'inhalier les vapeurs ou les émanations de ce produit. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b>	Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles. Tenir hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Tenir hors de la portée des enfants. Ne pas entreposer à températures dépassant 120°F (49°C).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) (CAS 64742-96-7)	MPT	200 mg/m <sup>3</sup>	Non aérosol.

#### Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) (CAS 64742-96-7)	MPT	200 mg/m <sup>3</sup>	Vapeur.

#### Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) (CAS 64742-96-7)	MPT	200 mg/m <sup>3</sup>	Non aérosol.

#### Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) (CAS 64742-96-7)	MPT	200 mg/m <sup>3</sup>	Non aérosol.

**Valeurs biologiques limites** Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Directives au sujet de l'exposition** Produits chimiques énumérés à l'article 3 qui ne figurent pas ici n'ont pas établi de valeurs limites pour l'ACGIH.

#### Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée

Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) (CAS 64742-96-7) Peut être absorbé par la peau.

#### Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) (CAS 64742-96-7) Peut être absorbé par la peau.

#### Canada - LEMT pour le Manitoba : Désignation cutanée

Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) (CAS 64742-96-7) Peut être absorbé par la peau.

#### Canada - LEMT pour l'Ontario : Désignation cutanée

Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) (CAS 64742-96-7) Peut être absorbé par la peau.

#### Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) (CAS 64742-96-7) Peut être absorbé par la peau.

#### États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée

Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) (CAS 64742-96-7) Peut être absorbé par la peau.

**Contrôles d'ingénierie appropriés** Assurer une ventilation adéquate.

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Protection du visage/des yeux</b>	Normalement non nécessaire si utilisé conformément au mode d'emploi.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	S'il y a contact constant avec la peau, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
<b>Autre</b>	Conformément aux directives de votre employeur.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
<b>Dangers thermiques</b>	Sans objet.
<b>Considérations sur l'hygiène générale</b>	Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

---

<b>Aspect</b>	Transparent
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Incolore
<b>Odeur</b>	Cerise.
<b>Seuil de l'odeur</b>	Pas disponible.
<b>pH</b>	Pas disponible.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Pas disponible.
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Pas disponible.
<b>Point d'éclair</b>	82.2 °C (180.0 °F) Setaflash vase clos
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Pas disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>Densité relative</b>	Pas disponible.
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (Eau)</b>	Pas disponible.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Pas disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Dangers d'explosion</b>	Non explosif.
<b>Classe du point d'éclair</b>	Combustible IIIA
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.
<b>Densité</b>	0.82 - 0.86

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport. Peut réagir avec les matières incompatibles. Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	aucun en utilisation appropriée Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
<b>Matières incompatibles</b>	Acides. Oxydants forts. Oxydants.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
<b>Peau</b>	Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée. Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau.
<b>Yeux</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
<b>Ingestion</b>	Faible danger présumé en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, assèchement, la délipidation et la fissuration de la peau. Les symptômes peuvent inclure des maux d'estomac, de nausées ou de vomissements.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Composants	Espèce	Résultats d'épreuves
------------	--------	----------------------

Octaméthylcyclotérasiloxane (CAS 556-67-2)

#### Aigu

##### *Dermique*

DL50	lapin	1770 mg/kg
------	-------	------------

##### *Inhalation*

CL50	rat	12.7 mg/l/4h
------	-----	--------------

##### *Orale*

DL50	rat	1540 mg/kg
------	-----	------------

Siloxanes et silicones, diméthyl- (CAS 63148-62-9)

#### Aigu

##### *Dermique*

DL50	lapin	> 2000 mg/kg
------	-------	--------------

##### *Inhalation*

CL50	rat	11.6 mg/l/4h, CCOHS
------	-----	---------------------

##### *Orale*

DL50	rat	> 17000 mg/kg
------	-----	---------------

Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) (CAS 64742-96-7)

#### Aigu

##### *Dermique*

DL50	lapin	> 3000 mg/kg
------	-------	--------------

##### *Inhalation*

CL50	rat	> 6 mg/l/4h
------	-----	-------------

##### *Orale*

DL50	rat	2500 mg/kg
------	-----	------------

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.

**Minutes d'exposition** Pas disponible.

**Indice d'érythème** Pas disponible.

<b>Valeur d'un œdème</b>	Pas disponible.	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
<b>Valeur de l'opacité de la cornée</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur de la lésion de l'iris</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur des rougeurs de la conjonctive</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur d'un œdème de la conjonctive</b>	Pas disponible.	
<b>Jours de récupération</b>	Pas disponible.	
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>		
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	N'est pas un sensibilisant respiratoire.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.	
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.	
<b>Cancérogénicité</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. Voir ci-dessous.	
<b>Carcinogènes selon l'ACGIH</b>		
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole) (CAS 64742-96-7)	A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.	
<b>Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité</b>		
KÉROSÈNE (NON AÉROSOL), EXPRIMÉ EN VAPEURS D'HYDROCARBURES TOTALES (CAS 64742-96-7)	Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.	
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.	
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.	
<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Non classé.	
<b>Danger par aspiration</b>	N'est pas un danger d'aspiration.	
<b>Effets chroniques</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.	
<b>Autres informations</b>	Pas disponible.	

## 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement. Voir ci-dessous
--------------------	--

### Données écotoxicologiques

Composants	Espèce	Résultats d'épreuves
Siloxanes et silicones, diméthyl- (CAS 63148-62-9)		
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	Barbue de rivière ( <i>Ictalurus punctatus</i> ) 2.36 - 4.15 mg/L, 96 heures
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.	
<b>Potentiel bioaccumulatif</b>		
<b>Mobilité dans le sol</b>	Pas de données disponibles.	
<b>Mobilité générale</b>	Pas disponible.	
<b>Autres effets adverses</b>	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.	

## 13. Données sur l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables. Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

**Déchets des résidus / produits non utilisés**

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

**Emballages contaminés**

Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

## 14. Informations relatives au transport

**Général**

Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.

**Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)**

**Requêtes fondamentales pour le transport:**

<b>Numéro UN</b>	UN1268
<b>Appellation réglementaire adéquate</b>	DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A. ; or PETROLEUM PRODUCTS, N.O.S.
<b>Nom technique</b>	Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole)
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Dispositions particulières</b>	92
<b>Exceptions liées au conditionnement</b>	Quantité limitée <5L

**TMD**



## 15. Informations sur la réglementation

**Règlements fédéraux canadiens**

Ce produit n'est pas assujettie à la Loi sur les produits dangereux, PARTIE II (Produits dangereux) comme indiqué au alinéa 12 (j); ANNEXE 1(Non-application de la partie II).

La exclusion de la partie II applique à sur la vente ou l'importation de toute chose mentionnée à l'annexe I. L'annexe I comprend Produits antiparasitaires au sens du paragraphe 2(1) de la Loi sur les produits antiparasitaires, Explosifs au sens de l'article 2 de la Loi sur les explosifs, Cosmétiques, instruments, drogues ou aliments, au sens de l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues, Produits de consommation au sens de l'article 2 de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation et Bois ou produits en bois.

**Canada CEPA Schedule I: Listed substance**

Octaméthylcyclotétrasiloxane (CAS 556-67-2) Inscrit.

**Canada DSL Challenge Substances: Listed substance**

Octaméthylcyclotétrasiloxane (CAS 556-67-2) Listé

**Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)**

Non inscrit.

**Gaz à effet de serre**

Non inscrit.

**Règlements sur les précurseurs**

Non réglementé.

**Situation SIMDUT**

Contrôlé

**Classement SIMDUT**

Exempt - Bien de consommation

**État des stocks**

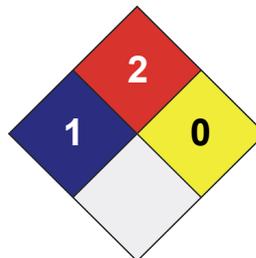
<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 1
Inflammabilité	2
Danger physique	0
Protection individuelle	X



**Date de publication**

23-Février-2016

**Date de la révision**

23-Février-2016

**Version n°**

01

**Autres informations**

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

**Clause d'exonération de responsabilité**

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document. ITW Permatex Canada ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

**Informations relatives à la révision**

Identification du produit et de l'entreprise : Utilisations du produit

Composition / renseignements sur les ingrédients : Sommaire des composants

Données toxicologiques : Données toxicologiques

Renseignements sur le transport : Nom de l'agence, type d'emballage et sélection du mode de transport

Données réglementaires: États-Unis

Attributs et usages de la matière : Données expérimentales : États physiques

GHS: Classification

Données HazReg : Amérique du Nord

**Préparé par**

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone:: (519) 858-5021